

Université

de Strasbourg

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 11 juillet 2023

Délibération
n°74-2023
Point 3.17.4.8

Point 3.17.4.8 de l'ordre du jour

Tarifs 2023-2024 et renouvellements des formations diplômantes de l'UFR Mathématique et informatique proposées hors SFC

EXPOSE DES MOTIFS :

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L.613-2 du Code de l'éducation qui dispose qu'« les établissements peuvent (...) organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des concours ».

Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.

Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

Aucune augmentation de tarif n'est demandée par la composante cette année.

Le 9 mai 2023, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé ces dispositions, par 30 voix pour et 4 contre.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2023-2024 et renouvellements des formations diplômantes de l'UFR Mathématique et informatique proposées hors SFC.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	31
Nombre de voix pour	26
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	5
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 12 juillet 2023

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

Composante	Diplômes	Droits de base (L ou M)	Codes APOGEE				Tarifs 2022-2023		Tarifs 2023-2024		Remarques / Modifications
			Diplôme	version	Etape	version	FI droits spécifiques	FC	FI droits spécifiques	FC	
Sciences, techniques, santé											
MAI	DU Actuaire de Strasbourg (année civile)										
MAI	1A - début		MI40U	210	MI41UA		160		160		
MAI	1A - fin		MI40U	210	MI41UA						
MAI	2A - début		MI40U	210	MI41UC		370		370		
MAI	2A - fin		MI40U	210	MI41UD						
MAI	3A - début		MI40U	210	MI41UE		370		370		
MAI	3A - fin		MI40U	210	MI41UF						
MAI	DU Mathématique et application: recherche et interactions	M	MI66U	320							
MAI	INSCRIPTION DIPLOME COMPLEMENTAIRE – NIVEAU MASTER						159		159		
MAI	INSCRIPTION DIPLOME COMPLEMENTAIRE – NIVEAU doctorat						253		253		
MAI	DU Magistère de Mathématiques de Strasbourg										
MAI	1A		MI235	201	MI2351	201	0		0		
MAI	2A		MI235	201	MI2352	201	0		0		
MAI	3A		MI235	201	MI2353	201	0		0		
MAI	DU CMI ISR										
MAI	L1	L					351		351		
MAI	L2	L					351		351		
MAI	L3	L					351		351		
MAI	M1	M					278		278		
MAI	M2	M					278		278		
MAI	DU CMI IIRVIL										
MAI	L1	L					351		351		
MAI	L2	L					351		351		
MAI	L3	L					351		351		
MAI	M1	M					278		278		
MAI	M2	M					278		278		

Université				
				de Strasbourg

Diplôme d'université | DU
Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDÉ POUR : **2023 - 2024**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : **UFR Mathématique-Informatique**

Dénomination du DU : **CMI ISR et CMI IIRVIJ**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 17 avril 2023

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Sans objet

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Le DU est accrédité par le réseau FIGURE

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU :

18.26 étudiants par année (cumulés sur les deux DU), soit 92 étudiant.e.s au total sur les 5 années du DU

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? **Oui**

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s)

- **Licence en Informatique**

- **Master de Sciences, Technologie et Santé mention Informatique, parcours Sciences et Ingénierie des Réseaux, de l'Internet et des Systèmes (SIRIS) pour le CMI ISR**
- **Master de Sciences, Technologie et Santé mention Informatique, parcours Image et 3D (I3D) pour le CMI IIRVIJ**

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

445 heures eq TD (calculées en coût maximum, avec TP=TD) + 120 pour le référentiel

Détail des heures :

Intitulé de l'UE	Code	Heures eq TD
Infographie 3D	MI03AM31	31
Stage de motivation S2 CMI ISR	MI03BM11	20
Stage de motivation S2 CMI IIRVIJ	MI03BM11	20
Motion design et animation 3D	MIG5CM01	35
Projet de recherche et de documentation scientifique (PRDS)	MIG5DM02	60
Stage S6 CMI ISR	MIG6FM00	20
Stage S6 CMI IIRVIJ	MIG5FM00	20
Moteurs de jeux 3D	MIG5EM01	35
Management	MI1HGMAQ	33
Imagerie et simulation biomédicale	MI1HHMAR	36
Stage de spécialisation S8 CMI IIRVIJ	MIG64M18	40
Stage de spécialisation S8 CMI ISR	MIG64M18	40
Deep Learning	MI48UUAG	30
Français avancé, expression écrite et orale		25
	Total	445

Référentiel	Heures eq TD
Responsabilité L1 CMI ISR	12
Responsabilité L1 CMI IIRVIJ	12
Responsabilité L2 CMI ISR	12
Responsabilité L2 CMI IIRVIJ	12
Responsabilité L3 CMI ISR	12
Responsabilité L3 CMI IIRVIJ	12
Responsabilité M1 CMI ISR	12

Responsabilité M1 CMI IIRVIJ	12
Responsabilité M2 CMI ISR	12
Responsabilité M2 CMI IIRVIJ	12

Total 120

Total global 565

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale L1 (ISR + IIRVIJ)	38 (21 IIRVIJ + 17 ISR)	0	12 (5 IIRVIJ + 7 ISR)
Formation Initiale L2 (ISR + IIRVIJ)	23 (12 IIRVIJ + 11 ISR)	0	3 (2 IRVIIJ + 1 ISR)
Formation Initiale L3 (ISR + IIRVIJ)	19 (8 IIRVIJ + 11 ISR)	0	9 (5 IRVIIJ + 4 ISR)
Formation Initiale M1 (ISR + IIRVIJ)	15 (12 IIRVIJ + 3 ISR)	0	4 (3 IRVIIJ + 1 ISR)
Formation Initiale M2 (ISR + IIRVIJ)	15 (9 IIRVIJ + 6 ISR)	0	15 (9 IRVIIJ + 6 ISR)
Taux horaire chargé (52€ à minima)		52 €	

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	565 * 52 = 29380 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	56 étudiants licence * (601 € - 170 € - 80 €) = 19656 € 11 étudiants master * (601€ - 243 € - 80 €) = 3058 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	néant	Autres recettes *	néant

Autres dépenses*	néant		
Total des dépenses	29380 €	Total des recettes	19656 + 3058 = 22714 €
Résultat (dépenses - recettes)			29380-22714 = 6666 €

*A préciser :

Commentaire du résultat :

Les frais d'inscription annuels globaux sont de 601 €, dont une partie est constituée des droits nationaux d'inscription au diplôme national support (170 € pour les 1ère, 2ème et 3ème années, 243 € pour les 4ème et 5ème années), une seconde partie est constituée de frais de gestion de l'Université (80 €) et le reste constitue les droits spécifiques au DU.

Les étudiant.e.s de M2 2022-2023 ne paient pas de droits spécifiques au DU car quand ils ont été admis en CMI, celui-ci n'était pas un DU. Le DU est déficitaire cette année principalement pour cette raison. Il n'y aura plus de promotion exonérée à partir de l'an prochain.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

Les premiers diplômés sont sortis en 2020.

2020 :

En ISR, 3 diplômés en 2020 : 3 insertions professionnelles.

En IIRVIJ, 16 diplômés : 2 poursuites en thèse, 11 insertions professionnelles dans le domaine de la R&D informatique dont 9 orientée image, 3 diplômés n'ont pas répondu à l'enquête.

2021 :

En ISR, 7 diplômés : 3 poursuites en thèse, 3 insertions professionnelles en CDI et un en recherche d'emploi (en Août 2021)

En IIRVIJ, 3 diplômés : 1 en poursuite de thèse, 2 insertions professionnelles dans le domaine de la R&D informatique dont 1 orientée image.

2022 :

En ISR, 6 diplômés : 1 poursuite en thèse, 5 insertions professionnelles en CDI

En IIRVIJ, 6 diplômés dont 5 en CDI dans le privé dans le domaine de la R&D informatique et 1 n'a pas répondu à l'enquête

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale Licence	40+33+21 = 94 étudiants	351 € * 94 étudiants = 32994 €
Formation Initiale Master	15 + 15 = 30 étudiants	278 € * 30 étudiants = 8340 €
Exonération Licence	25 boursiers	351 € * 25 étudiants = 8775 €
Exonération Master	11 boursiers	278 € * 11 étudiants =

3058 €

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52 €
------------------------------------	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	565 * 52 = 29380 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	32994 + 8340 - 8775 - 3058 = 29501 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	néant	Autres recettes *	néant
Autres dépenses*	néant		
Total des dépenses	29380 €	Total des recettes	29501 €
Résultat (dépenses - recettes)			-121 €

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
L1, L2 ET L3	351 euros	Apogee
M1 ET M2	278 euros	Apogee

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION À LA SÉCURITÉ SOCIALE : OUI ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Les frais d'inscription annuels globaux sont de 601 €, dont une partie est constituée des droits nationaux d'inscription au diplôme national support (170 € pour les 1ère, 2ème et 3ème années, 243 € pour les 4ème et 5ème années), une seconde partie est constituée de frais de gestion de l'Université (80 €) et le reste constitue les droits spécifiques au DU.

A partir de l'année 2023-2024, les étudiant.e.s de toutes les promotions paient des droits spécifiques au DU.

Université				
			de Strasbourg	

Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : 20²³ - 20²⁴

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : UFR Math-Info

Dénomination du DU : DUAS (Diplôme Universitaire d'Actuaire de Strasbourg)

Date d'approbation par le Conseil de composante : 17 avril 2023

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : voir budget détaillé

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

L3 Mathématiques parcours Actuariat et L3 Double licence Mathématiques-Economie et Master Actuariat

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

4h (formation à la déontologie professionnelle de l'actuaire, assurée à titre gracieux par une personne représentant l'institut des actuaires)

1. Bilan de l'année écoulée

Voir document détaillé en annexe.

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	60		34 (dont 12 boursiers en DUAS1 et DUAS 2 et 21 apprentis en DUAS3)
Formation Continue			

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)		Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes *	
Autres dépenses*			
Total des dépenses		Total des recettes	
Résultat (dépenses - recettes)			

*A préciser :

Commentaire du résultat :

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

100% d'étudiants employés dans le domaine professionnel de l'actuariat parmi les diplômés 2022

2. Budget prévisionnel

Voir document détaillé en annexe.

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	60	
Formation Continue		
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)		Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes *	
Autres dépenses*			
Total des dépenses		Total des recettes	
Résultat (dépenses - recettes)			

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
DUAS 1ERE ANNEE	160	Apogee
DUAS 2EME ANNEE	370	Apogee
DUAS 3EME ANNEE	370	Apogee

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU

**BUDGET 2022
CF MAI DUAS**

RECETTES					DEPENSES				
libellé	N°Cptes	Montants prévisionnels	Montants encaissés	ecart entre le montant encaissé et le montant prévisionnel	libellé	Compte budgétaire	Montants en Autorisations d'engagement ouverts	Montants en Autorisations d'engagement consommées	Montants en Crédits de paiement ouverts
					PERSONNEL				
Quote part de la dotation 2022		6 000,00	6 000,00	0,00	Rémunérations principales et accessoires	PG_REM			
					Prestations sociales	PG_SOC			
					Cotisation hors CAS	PG_COT_HCA S			
Total (1) :		6 000,00	6 000,00	0,00	Total (1) :				
					FONCTIONNEMENT				
					Fournitures administratives, d'entretien, d'enseignement et de recherche	FG_FOU	6 722	10 336	6 722
					Entretien et maintenance	FG_MAI	7 330	2 276	7 330
					Documentation	FG_DOC	1 555	0	1 555
					Organisation de colloques et frais d'inscription aux colloques	FG_COL	1 000	295	1 000
CFAU	RG_RPRO_APP	165 601	268 188	102 587	Déplacements, missions, transports	FG_MIS	10 000	10 052	10 000
Taxe d'apprentissage	RG_RPRO_TAX	35 000	18 287	-16 713	Réceptions	FG_REC	1 500	7 261	1 500
Droits universitaires DU	RG_RPRO_DRU	7 700	8 203	503	Publicité, publications, relations publiques et reprographie	FG_PUB	1 000	6 236	1 000
					Affranchissements et téléphone	FG_AFF	500	577	500
					Nettoyage et gardiennage	FG_NET	0	301	0
					Bourses, gratifications de stages, sub réparties et autres charges spécifiques	FG_SUB	22 365	0	22 365
					Etudes, sous-traitances, assurances, coti. droits de PI, prest. Ser. Ch. Div.	FG_ETU	1 040	5 112	1 040
					Achats de prestations internes	FG_PIN	5 000	0	5 000
Virements de crédits d'autres CF MAI		0	30 700		Virements de crédits vers d'autres structures		0	8 941	0
Total (2) :		208 301	325 378	86 377	Total (2) :		58 012	51 387	58 012
					INVESTISSEMENT				
					Mobilier, matériel de bureau, de transport et divers	IG_MOB	17 237	2 141	17 237
					Matériel informatique, logiciel	IG_INF	36 705	66 326	36 705
					Total (3) :		53 942	68 467	53 942
Total (1+2) :		214 301	331 378	86 377	Total général (1+2+3) :		111 954	119 854	111 954

Solde budgétaire 2022 est égal aux recettes encaissées moins les crédits de paiement consommés

243 687

Dans la répartition des crédits au budget les dépenses de personnels sont inscrites sur un centre financier spécifique (PAIE7MAI)

Par convention, MAI estime que les dépenses de personnel liées au DUAS s'élèvent à 20 000 € si l'on tient compte de cette affectation, le solde budgétaire rectifié est de :

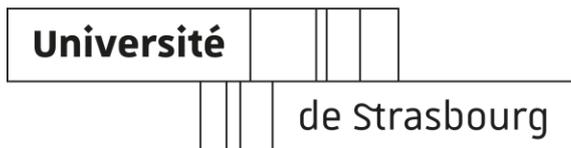
-20 000

223 687

Montants en Crédits de paiement consommés	Ecart entre les autorisations d'engagement et les crédits de paiement consommés
4 970	5 366
0	2 276
0	0
0	295
7 870	2 183
4 444	2 817
502	5 734
495	82
301	0
0	0
546	4 566
0	0
8 941	0
28 068	23 319
1 113	1 028
58 510	7 816
59 623	8 844
87 691	32 163

**BUDGET 2023
CF MAI DUAS**

RECETTES				DEPENSES				
Libellé	N°Cptes	Montants		Libellé	Domaine Fonctionnel	Compte budgétaire	Montants	Observations complémentaires
		Dotations		PERSONNEL				
				Rémunérations principales et accessoires (prestations sociales incluses)	D102	FG_REM	20 000	prévis. heures enseignements liés à l'appr. M2 + H.référentiel
Contribution aux frais de gestion		-28 315,00	apprentissage	Vacations étudiants	D115	FG_REM	2 000	Vac. Concours DUAS
					D115	FG_SOC		
Total (1) :		-28 315,00		Total (1) :			22 000	
		Recettes		FONCTIONNEMENT				
				Fluides	D102	FG_FLU		
				Fournitures administratives, d'entretien, d'enseignement et de recherche	D102	FG_FOU	32 146	
				Locations mobilières et immobilières	D102	FG_LOC		
				Entretien et maintenance	D102	FG_MAI	8 000	
				Documentation	D102	FG_DOC	3 000	
				Organisation de colloques et frais d'inscription aux colloques	D102	FG_COL	1 000	
CFAU	758	149 026		Déplacements, missions, transports	D102	FG_MIS	20 000	
Taxe d'apprentissage	7481	35 000		Réceptions	D102	FG_REC	2 000	
Droits universitaires DU	70652	7 700		Publicité, publications, relations publiques et reprographie	D102	FG_PUB	2 000	
				Affranchissements et téléphone	D102	FG_AFF	500	
				Nettoyage et gardiennage	D102	FG_NET		
				Bourses, gratifications de stages, sub réparties et autres charges spécifiques	D102	FG_SUB	23 765	
				Études, sous-traitances, assurances, coti. droits de PI, prest. Ser. Ch. Div.	D102	FG_ETU	7 000	
				Impôts et taxes, pénalités sur contrats, autres pénalités et amendes	D102	FG_TAX		
				Achats de prestations internes	DZ	FG_PIN	5 000	
				Virement inter UB	D102			
Total (2) :		191 726		Total (2) :			104 411	
				INVESTISSEMENT				
				Mobilier, matériel de bureau, de transport et divers	D102	IG_MOB	12 000	
				Matériel informatique, logiciel	D102	IG_INF	25 000	
				Total (3) :			37 000	
Total (1+2) :		163 411		Total général (1+2+3) :			163 411	



Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : 2023 - 2024

RENOUVELLEMENT DE DU/~~DIU~~ (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : *UFR de Mathématique et d'Informatique*

Dénomination du DU : *Magistère de Mathématiques de Strasbourg*

Date d'approbation par le Conseil de composante : 17 avril 2023

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : *néant*

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : *néant*

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : *10 étudiants en première année*

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? *Oui*

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : *Licence de Mathématiques (parcours MPA-Magistère) ; Master de Mathématiques (parcours Magistère, dispense possible pour suivre les parcours CSMI ou Statistique).*

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

Intitulé UE	Année/Semestre	Coefficient	Volume
Physique quantique	Magistère 1/S1	6	52h CI
Méthodes analytiques en arithmétique	Magistère 1/S2	6	20h CM, 34h TD
Mémoire	Magistère 1/S2	6	Travail personnel
Équations différentielles et fonctions spéciales	Magistère 2/S3	6	56h CI
Géométrie et topologie	Magistère 2/S4	6	56h CI
Stage	Magistère 2/S4	9	Stage et rapport

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	28 + 17 + 11		10 + 7 + 7
Formation Continue			

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	0	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	0
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0	Autres recettes *	0
Autres dépenses*	0		
Total des dépenses	0	Total des recettes	0
Résultat (dépenses - recettes)			0

*A préciser :

Commentaire du résultat : Le Magistère de Mathématiques de Strasbourg est parmi les premiers magistères créés en France au milieu des années 1980. L'objectif des magistères était la mise en place de filières d'excellence à l'université. La maquette a évolué au cours des années pour rester en rapport avec les diplômes nationaux mais cet objectif n'a pas changé. En conséquence, le Magistère de Mathématiques permet chaque année de recruter d'excellents étudiants provenant des classes préparatoires de toute la France. Depuis la mise en place de la double Licence Mathématiques et Physique Approfondis, le Magistère s'inscrit en outre dans un parcours universitaire de haut niveau scientifique conduisant d'une entrée au niveau Bac+1 jusqu'au Master.

La formation est prise en charge sur les moyens généraux de l'UFR de Mathématique et d'Informatique. L'encadrement des mémoires et stages relevant du DU est assuré bénévolement par les tuteurs (majoritairement membres de l'IRMA pour les mémoires de première année, enseignants-chercheurs d'autres unités de recherche pour les stages de deuxième année). Les droits de base prélevés sont fixés au niveau Licence pour la première année de DU, au niveau Master pour les années suivantes.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) : Comme les étudiants du Magistère peuvent passer l'agrégation de mathématiques entre les années M1 et M2 ou après obtention du Master, nous avons compté comme abandons les étudiants n'ayant pas validé de M1 et la deuxième année du DU après de 2 années d'études. Un bon nombre de ces étudiants à quand-même réussi un autre parcours du Master voire l'agrégation. Compte tenu de l'agrégation, le bilan définitif d'une promotion ne peut être fait qu'à l'issue de 4 années d'études minimum. Les promotions sont identifiées par l'année de l'intégration du DU.

Promotion 2014: effectif initial **17** ; **5** abandons ou poursuite/redoublement autre filières, **10** étudiants reçus à l'agrégation (certains après validation du M2 recherche ou après redoublement), **7** étudiants ont validé un M2 recherche et ont commencé une thèse. Parmi les derniers, **5** doctorants ont soutenu, une thèse a été abandonnée et la dernière est encore en cours.

Promotion 2015: effectif initial **17**; **4** abandons ou poursuite/redoublement autre filières, **11** étudiants reçus à l'agrégation, **2** étudiants ont validé un M2 recherche et poursuivent actuellement en thèse.

Promotion 2016: effectif initial **13**; **5** abandons ou poursuite/redoublement autre filières, **1** étudiant a réussi le concours de l'ENS Lyon, **5** étudiants reçus à l'agrégation, **4** ont validé un M2 recherche dont **3** poursuivent actuellement en thèse.

Promotion 2017: effectif initial **21**; **8** abandons ou poursuite/redoublement autre filières, **7** étudiants reçus à l'agrégation, **6** ont validé un M2 recherche dont **2** sont actuellement inscrits en thèse.

Promotion 2018: effectif initial **17**; **8** abandons ou poursuite/redoublement autre filières, **6** étudiants admis à l'agrégation, **7** étudiants ont validé un M2 recherche et **3** sont actuellement inscrits en thèse.

Promotion 2019: effectif initial **20**; **6** abandons ou poursuite/redoublement autre filières, **9** étudiants admis à l'agrégation, **5** étudiants sont actuellement inscrits dans un M2 recherche, **2** étudiants ont validé un M2 recherche.

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	25 + 25 + 10	0
Formation Continue		
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	0	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	0
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0	Autres recettes *	0
Autres dépenses*	0		
Total des dépenses	0	Total des recettes	0
Résultat (dépenses - recettes)			0

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE (1ère année du DU)

MASTER (2ème et 3ème années)

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
ANNEE 1	0	Apogée
ANNEE 2	0	Apogée
ANNEE 3	0	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : Oui ou Non

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

4. Maquette et Modalités de validation

Chaque année du DU est validée par l'obtention de deux semestres du diplôme national correspondant et l'obtention d'une moyenne (pondérée) supérieur ou égal à 10 entre les semestres du DN (affectés d'un coefficient de 30) et les UE spécifiques et les UE facultatives éventuelles (affectés des coefficients respectifs). Pour la 3ème année du DU, l'étudiant peut être dispensé de l'UE supplémentaire ; pour la validation de la 3ème année du DU il faudra alors obtenir une moyenne supérieur ou égal 12 à entre les deux semestres du Master 2.

Les étudiants optant pour un autre parcours du Master que *Magistère* détermineront, en accord avec le responsable, les UE supplémentaires à suivre en Master.

Le DU est validé par la validation des trois années (les deux dernières années pour les étudiants admis directement en deuxième année du DU). La note du diplôme est la moyenne pondérée des notes des deux dernières années de DU.

Magistère 1/S1

UE	ects/coefficient
L3 S5 parcours Magistère	
Algèbre S5	6
Calcul différentiel et Intégral 1	6
Calcul Scientifique	6
Mesure et Intégration	6
Topologie	6
DU Magistère	
Physique quantique	6
Langue vivante	3

Magistère 1/S2

UE	ects/coefficient
L3 S6 parcours Magistère	
Algèbre S6	6
Analyse Complexe	6
Équations Différentielles	6
Probabilités	6

Géométrie	3
UE à choix : Fourier OU Calcul Différentiel et Intégral 2	3
DU Magistère	
Méthodes analytiques en arithmétique	6
Mémoire	6

Magistère 2/S3

UE	ects/coefficient
M1 S1 parcours Magistère	
Algèbre 1	6
Analyse 1	6
Géométrie différentielle	6
Probabilités 1	6
Statistique	3
Topologie algébrique	3
DU Magistère	
Équations différentielles et fonctions spéciales	6

Magistère 2/S4

UE	ects/coefficient
M1 S2 parcours Magistère	
Algèbre 2	6
Analyse 2	6
Groupes classiques	3

Théorie hilbertienne	3
Statistique (projet)	3
UE à choix : Optimisation OU Probabilités	6
Langue vivante	3
DU Magistère	
Géométrie et topologie	6
Stage	9

Magistère 3/S5

UE	ects/coefficient
M2 S3 parcours Magistère	
2 UE fondamentales du M2S3 MF	2x8
2 UE avancées du M2S3 MF, à choisir parmi 3	2x7
DU Magistère	
UE avancée supplémentaire du M2S3	7

Magistère 3/S6

UE	ects/coefficient
M2 S4 parcours Magistère	
Mémoire	27
Langue vivante	3



Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2023 - 2024**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : UFR Mathématiques Informatique

Dénomination du DU : DU « Mathématiques et Applications : Recherche et Interactions »

Date d'approbation par le Conseil de composante : A venir - 17/04/2023

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Les tarifs et la maquette restent inchangés.

Nous tenons toutefois à mentionner une demande de modification des MECC de l'UE « Séminaire interdisciplinaire » afin d'inclure l'évaluation de la rédaction des articles dans la note de l'UE. Ceci permettra de mieux valoriser ce travail.

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : il n'y a pas d'effectif minimal, car le financement est entièrement assuré par la subvention SFRI de l'ITI IRMIA++.

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? Oui

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : 9 Parcours de Master en informatique, mathématiques et physique :

Informatique : Master Image et 3D, Master Science et ingénierie du logiciel

Mathématiques : Master Actuariat, Master Calcul Scientifique et Mathématiques de l'Information, Master Mathématiques Fondamentales, Master Statistique

Physique : Master Astrophysique, Master Cell Physics

Physique appliquée : Master Computational Engineering

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : 82 HETD spécifiques + 50H projet. A noter : la maquette comporte également 54 à 87 HETD supplémentaires, à choisir parmi les UE étiquetées et existantes dans le parcours de Master.

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	15+5	1	4+2
Formation Continue	0	0	0

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52€
------------------------------------	-----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>)	68H*52 € = 3 536 €	Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>)	7*159€+7*253€ = 2 884 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	20%*2 884 € = 577 €	Autres recettes *	10 836 €
Autres dépenses*	7 300 €		
Total des dépenses	11 413 €	Total des recettes	13 720 €
Résultat (dépenses - recettes)			+2 307 €

*A préciser :

Autres dépenses : Prise en charge des missions des intervenants (transport et hébergement) et organisation de l'école d'été

Autres recettes : Subvention SFRI de l'ITI IRMIA++

Commentaire du résultat : La subvention SFRI de l'ITI IRMIA++ permet d'absorber complètement le coût de la formation. Les recettes dues aux droits spécifiques sont plus élevées que dans les prévisions (moins d'étudiants exonérés que prévu).

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :

Sur les 10 étudiants de la **cohorte 2021** (3 M1, 7 M2), 7 étudiants ont participé à l'école d'été et 5 étudiants ont accompli la totalité de la deuxième année de formation. Cette baisse d'effectif est due au fait que certains étudiants sont partis continuer en Master 2 ou en thèse à l'extérieur de Strasbourg. A noter que sur les 7 étudiants inscrits en M2 dans la cohorte 2021, 6 ont poursuivi en thèse.

La **cohorte 2022** est composée de 15 étudiants (5 M1, 6 M2, 4 doctorants).

Un conseil de perfectionnement a eu lieu en juin 2022 et le comité d'orientation de l'ITI IRMIA++ s'est tenu en septembre 2022. Ce dernier a rencontré les étudiants du DU (cohorte 2021) pour faire un premier bilan sur la formation. Il en est ressorti que la formation a été globalement bien appréciée par les étudiants, du fait de l'interdisciplinarité et de l'ouverture sur la recherche. Plusieurs suggestions ont été proposées notamment sur le déroulement des séminaires interdisciplinaires, afin d'améliorer les échanges entre les étudiants et les intervenants. Concernant l'école d'été 2022 intitulée « Deep Learning and applications » (ayant accueilli 30 personnes, dont 7 étudiants de la cohorte 2021), nous avons réalisé un sondage de satisfaction. Celui-ci montre que les participants ont apprécié le contenu des cours et ont trouvé très utiles les séances de travaux pratiques.

Un conseil de perfectionnement portant sur les deux années de formation complète est prévu en juin 2023.

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale – Niveau Master	7	159 €
Formation Initiale – Niveau Doctorat	7	253 €
Formation Continue	0	-
Exonération	6	0€

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52€
------------------------------------	-----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	4 992 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	7*159 € + 7*253 € = 2 884 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	20%*2 884 € = 577€	Autres recettes *	16 780 €
Autres dépenses*	12 100 €		
Total des dépenses	17 669 €	Total des recettes	19 664 €
Résultat (dépenses - recettes)			+ 1 995 €

*A préciser

Autres dépenses : Prise en charge des missions des intervenants (transport et hébergement), organisation de l'école d'été de septembre-août 2023, frais de fonctionnement (publicité)

Autres recettes : Subvention SFRI de l'ITI IRMIA++

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE

MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
INSCRIPTION DIPLOME COMPLEMENTAIRE – NIVEAU MASTER	159 €	
INSCRIPTION DIPLOME COMPLEMENTAIRE – NIVEAU DOCTORAT	253 €	

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : Oui ou Non

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :